



Séance du conseil municipal de Franconville du 11 février 2011
Intervention d'Antoine Raisséguier sur le débat d'orientation budgétaire 2011

Monsieur le maire,

Dans un contexte de crise économique, sociale et écologique toujours plus aigu, alors que les classes populaires sont gagnées peu à peu par la résignation, que les classes moyennes sont gagnées par le sentiment de déclassement social - ce sentiment terrible que l'idée collective de progrès a aujourd'hui disparue et que les futures générations sont condamnées à vivre moins bien que les précédentes - il est urgent que l'ensemble des responsables politiques et publiques s'attachent à reconstruire le lien social là où il s'affaiblit sous les coups de boutoirs d'une politique gouvernementale toujours plus injuste et qui piétine chaque jour un peu plus nos idéaux républicains.

Une politique gouvernementale qui enterre chaque jour les services publics : toujours moins d'enseignants dans nos établissements scolaires, toujours moins d'infirmières dans nos hôpitaux, toujours moins de policiers dans nos rues. Cette réalité n'est pas le fantasme de quelques irréductibles gauchistes Franconillois mais bien la réalité sociale dans laquelle naviguent nos concitoyens, toujours plus isolés, toujours moins entendus par un gouvernement sourd.

Cette responsabilité n'est pas la nôtre, ici dans l'opposition à gauche ou même au centre, elle est celle de Nicolas Sarkozy, celle de François Fillon et celle en définitive de toutes celles et de ceux qui les soutiennent.

Nous ne reviendrons pas ici sur la politique gouvernementale et la liste des mesures applicables ou appliqués. Nous dirons simplement quelques mots sur les relations entre l'État et les collectivités territoriales.

Le gouvernement soutenu par une majorité de députés UMP a décidé le gel des dotations allouées aux collectivités locales jusqu'en 2014. Ce gel décidé avec une grande brutalité met aujourd'hui nos collectivités en difficulté. Après avoir transféré depuis près de 10 ans un nombre important de compétences aux collectivités sans en transférer les moyens, le fameux désengagement de l'État, il décide aujourd'hui que les dotations seront les mêmes pour les quatre années à venir quelque soit la situation des collectivités, notamment de leur développement dont il est bon qu'il soit accompagné financièrement.

Par ailleurs, la suppression de la taxe professionnelle sur laquelle chacun peut avoir son avis est aujourd'hui remplacée par un mécanisme compensatoire figé qui n'incite pas les collectivités locales à développer leur activité commerciale ou industrielle.

Ces deux mesures prises coup sur coup placent les collectivités locales en situation financière difficile.

Au-delà de l'impact purement financier, ces mesures sont des mesures contre productives car elles sont autant de moyens en moins pour les collectivités qui portent aujourd'hui plus de 70% de l'investissement public.

Enfin dans le contexte décrit précédemment, il est évident que les collectivités et notamment les communes sont un échelon de proximité vital pour beaucoup de nos concitoyens dont la demande d'accompagnement vers le logement, l'emploi, la santé ou l'éducation est en hausse croissante. La demande sociale appelle des réponses collectives par le maintien et le développement de services publics locaux. De même, si la demande sociale appelle des réponses collectives, la demande de proximité impose des réponses plus personnalisées. C'est ici le socle du nouveau pacte social local qui concilie service collectif et réponse personnalisée. Cette réponse globale aux demandes de nos concitoyens pose la question des moyens financiers importants et supplémentaires qui permettraient de les porter.

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire pose, nous rappellerons les priorités qui seraient les nôtres dans le cadre de l'action municipale en 2011 :

- **la priorité faite au temps éducatif dans son ensemble de 0 à 25 ans** : cela impose de s'interroger sur les moyens mis en direction des écoles publiques, notamment sur l'équipement numérique qui est quasi-inexistant dans nos écoles ; ou encore de s'interroger sur l'ouverture des centres de loisirs sans discrimination en permettant ainsi à de nombreux enfants de bénéficier d'un accueil ludique qui contribue dans ses missions - au-delà de la garde d'enfant des parents qui travaillent - à réduire les inégalités dans l'accès aux loisirs, au sport et à la culture ;
- **une politique sociale plus moderne et proche des Franconillois** : nous réaffirmons ici notre attachement à une tarification plus juste des services municipaux, notamment de la restauration scolaire et des accueils de loisirs. Nous réaffirmons qu'une tarification selon les ressources des familles serait plus juste et permettrait - au-delà du rendez-vous chez une assistante sociale - à chaque famille de bénéficier d'un droit clair et transparent à une tarification plus personnalisée. Il est utile de rappeler ici que c'est le choix fait par la majorité de gauche en charge de la politique du conseil général dans le cadre de l'opération Rest'o Collège dont l'initiateur est notre collègue vice-président du conseil général du Val-d'Oise, Gérard Sebaoun. En faisant le choix d'une tarification plus juste, le taux de fréquentation des cantines des collèges du département a augmenté de près de 20% en deux ans.

Groupe Franconville Citoyenne

Adresse électronique : contact@franconvillecitoyenne.net - **Téléphone** : 06.71.27.34.23 ou 06.15.58.85.65
www.franconvillecitoyenne.net

- **le choix de l'intercommunalité.** Lors du débat sur le plan local d'urbanisme, nous avons expliqué qu'une commune connaît trois moyens pour assurer son développement :

. Les finances : nous avons vu que les dotations de l'État étaient en baisse. La question de l'impôt est aujourd'hui inabordable tant le pouvoir d'achat des ménages est tendu.

. La croissance de sa population : elle pourrait se faire dans le temps au travers des programmes de construction prévus et des règles d'urbanisme existantes ;

. Le déplacement des frontières avec le choix de l'intercommunalité : nous contestons le mauvais choix fait de sortir de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt. Le choix de l'intercommunalité ne doit se faire au gré des relations humaines que les maires entretiennent entre eux mais dans l'intérêt des habitants. Le choix de l'intercommunalité ne doit pas se faire non plus en fonction des intérêts immédiats et directs pour la commune mais au regard des bénéfices d'une politique de développement conduite à long terme. La vie, les besoins et les demandes des Franconillois ne s'arrêtent aux frontières de notre commune. Puis nous contestons vivement que ce choix politique important qui doit faire l'objet d'un débat démocratique devant et avec les Franconillois soit demain imposé par le préfet du Val-d'Oise. Cette situation serait un non sens politique et un désaveu pour votre majorité.

- **une politique budgétaire « durable » ;** c'est-à-dire qui s'inscrit dans le cadre d'une vision politique de moyen et long terme, qui tient compte des contraintes immédiates mais à venir et qui sait tirer profit des potentialités du territoire. Nous regrettons l'arbitrage fait de longue date entre l'endettement et l'impôt. L'endettement de notre commune est très important et les charges qui en découlent - 2 millions d'euros - pèsent lourdement sur notre budget. Nous souhaitons rappeler que l'emprunt utilisé de manière massive et systématique tel que vous l'avez pratiqué est **un impôt déguisé** : les charges financières liées à l'emprunt sont un manque à gagner pour les Franconillois et le remboursement de l'emprunt sont autant de charges présentes que d'impôt futur afin d'assurer le développement de Franconville tant sur le plan urbain que social : de ce point de vue, la suppression à venir des grandes manifestations festives est inquiétante.

Pour finir, nous souhaiterions dire quelques mots quant à l'analyse des recettes d'investissement présentées par monsieur Souied.

Nous notons avec intérêt que près de 20 % des recettes qui permettront de financer les investissements en 2011 sont des subventions qui le sont au titre de dispositif initié et porté par des collectivités gérées par des majorités à gauche. Nous ne prendrons qu'un seul exemple, celui du contrat département entre notre commune et le département qui permet à Franconville de bénéficier cette année d'une subvention de 1 115 000 puis à venir en 2012, 2013 et 2014 (pour un montant total de 3,9 million d'euros). C'était bien là l'objectif de la contractualisation portée par la majorité de gauche du conseil général et tant décrié par des maires de droite tout heureux aujourd'hui de porter pour les habitants les équipements et les réhabilitations qu'ils sont en droit d'attendre et d'inscrire dans leur budget des montants conséquents et lisibles. L'idée de contractualiser les rapports entre la commune et le département permet aujourd'hui de remplir les objectifs politiques fixés par la majorité du conseil général : celui de sortir du guichet après 40 années de gestion

Groupe Franconville Citoyenne

Adresse électronique : contact@franconvillecitoyenne.net - **Téléphone :** 06.71.27.34.23 ou 06.15.58.85.65
www.franconvillecitoyenne.net

- aider les communes dans leurs investissements ;
- sécuriser les finances des communes et du département dans le cadre d'enveloppe budgétaire prédéfini (50 millions d'euros) ;
- une politique d'accompagnement des communes plus juste car elle intègre des critères nouveaux, objectifs dans le cadre d'une vision départementale ;
- inscrire les investissements dans une politique de développement durable qui tiennent compte de critères nouveaux : bilan énergétique, clause environnementale, clause d'insertion ...

Aussi, monsieur le maire, aurez-vous compris que nos orientations politiques ne seraient pas les mêmes en 2011 et nous attendons aujourd'hui les chiffres du budget afin de livrer notre analyse financière la commune.

Je vous remercie de votre attention.